

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 12 avril 2018
à 15 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 201, avenue Laurier, rez-de-chaussée, le jeudi 12 avril 2018, à 15 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 12 avril 2018.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social - 1184950002

Octroi d'un contrat à Excavation Patrice Couture inc. dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de planches à roulettes, volets déblai et remblai, pour une dépense totale de 431 177,29 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-18-02.

District(s) : Mile-End

20.02 Obligations contractuelles

CA Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social - 1174950008

Autorisation d'une dépense additionnelle de 252 462,50 \$, soit 80 000 \$ pour les incidences et 172 462,50 \$ pour les contingences, taxes incluses, dans le cadre du contrat qui avait été accordé à Aménagement Côté Jardin Inc. pour le projet d'aménagement d'une aire de planches à roulettes, majorant ainsi le montant total des incidences du contrat de 362 105 \$ à 442 105 \$, et le montant des contingences de 415 414,63 \$ à 587 877,13 \$ (Addenda).

District(s) : Mile-End

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Claude GROULX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mercredi 11 avril 2018

**Dossier # : 1184950002**

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Octroi d'un contrat à Excavation Patrice Couture inc. pour le projet d'aménagement d'une aire de planches à roulettes - Volets déblai et remblai, pour une dépense totale de 431 177,29 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-18-02. |

La Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social recommande pour considération la proposition suivante :
Accorder un contrat à Excavation Patrice Couture inc. pour le projet d'aménagement d'une aire de planches à roulettes - Volets déblai et remblai - Dépense totale de 431 177,29 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-18-02.

1. D'autoriser une dépense de 431 177,29 \$, comprenant tous les frais accessoires et toutes les taxes applicables, le cas échéant, pour le projet d'aménagement d'une aire de planches à roulettes - Volets déblai et remblai;
2. D'attribuer à Excavation Patrice Couture inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, pour un contrat total approximatif de 350 386,31 \$ toutes taxes incluses, conformément au cahier des charges préparé pour la soumission DCSLPDS54-18-02;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Guy OUELLET **Le** 2018-04-11 13:38**Signataire :** Guy OUELLET

Directeur par intérim - Direction de l'arrondissement et des travaux publics
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des
travaux publics

IDENTIFICATION

Dossier # :1184950002

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Octroi d'un contrat à Excavation Patrice Couture inc. pour le projet d'aménagement d'une aire de planches à roulettes - Volets déblai et remblai, pour une dépense totale de 431 177,29 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-18-02. |


CONTENU


CONTEXTE

Certaines situations imprévues concernant le niveau de contamination des sols du projet d'aménagement de l'aire de planche à roulettes, soumission DCSLPDS54-17-14 obligent l'arrondissement à procéder à un second appel d'offres public. Ce contrat consiste à effectuer des travaux d'excavation et d'ouvrages existants, de déblai, de gestion de tous les sols et/ou matériaux issus des opérations, et de remblayage granulaire et le nivellement de la zone des bassins.

L'emplacement du parc est situé dans une pointe de terrain résiduel situé entre le boulevard St-Laurent, la rue Cloutier et l'emprise ferroviaire du chemin de fer Canadian Pacifique. Le viaduc Van Horne surplombe en grande partie le site. Des travaux ont déjà été exécutés en 2017, notamment d'égout, d'aqueduc, de gestion de sols excavés sans exception, de terrassement général, de bétonnage, et d'aménagement paysager. Pour les travaux du présent appel d'offres, l'adjudicataire du contrat ne sera pas le maître d'oeuvre. La maîtrise d'oeuvre du chantier sera sous la responsabilité de l'entrepreneur ayant obtenu le contrat précédent, soit Aménagement Côté Jardin Inc.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA17 25 0368  2 octobre 2017 - Autorisation d'une dépense additionnelle de 235 000 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat DCSLPDS54-17-14 octroyé à Aménagement Côté Jardin Inc. (résolution CA17 25 0317), majorant ainsi le montant total des contingences du contrat de 180 414,63 \$ à 415 414,63 \$, taxes incluses (Addenda).

CA17 25 0317  11 août 2017 - Octroi d'un contrat à Aménagement Côté Jardin Inc. pour le projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne, pour une dépense totale de 2 346 665,94 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-17-14.

CA17 25 0006 6 février 2017 - Octroi d'un contrat de services professionnels à la firme Rousseau-Lefebvre inc. pour la réalisation des plans et du cahier des charges, ainsi que la surveillance des travaux d'aménagement, pour le projet du skatepark pour une somme maximale de 91 060,20 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres sur invitation

DCSLPDS54-17-03 (1 soumissionnaire conforme), et approbation du projet de convention à cette fin.

DESCRIPTION

Les travaux touchent, sans s'y limiter, les excavations et les déblais pour la gestion des sols et matériaux excavés du site, ainsi que le remblayage granulaire jusqu'au fond de forme en vue de l'aménagement futur d'une aire de planches à roulettes.

Le montant inscrit pour les travaux contingents à la formule de soumission est de l'ordre de 39 750 \$ avant les taxes ce qui équivaut à un montant de 15 % du prix avant les taxes.

Les dépenses incidentes suivantes, pour un montant de 80 790,98 \$ sont ajoutées aux travaux pour: la surveillance des travaux au terrain et le suivi administratif du projet, les frais pour les analyses de sols incluant la surveillance durant les travaux et les tests de laboratoire pour la vérification de la compaction.

Un appel d'offres public s'est tenu du 23 mars au 10 avril 2018; il y a eu onze (11) preneurs de cahier des charges et six (6) soumissionnaires ont déposé leur soumission. Le processus d'appel d'offres a été fait avec le «système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec».

JUSTIFICATION

Après analyse de la soumission DCSLPDS54-18-02, nous recommandons l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise excavation Patrice Couture inc., pour un montant de 350 386,31\$ comprenant tous les frais accessoires et toutes les taxes applicables.

Soumissionnaires (6)

| | |
|--|---------------|
| Excavation Patrice Couture inc. | 350 386,31 \$ |
| Construction Morival Ltée | 381 771,67 \$ |
| Le Groupe Vespo 9052-1170 Québec inc | 413 000,00 \$ |
| Les entreprises Canbec Construction inc. | 443 155,24 \$ |
| E2R inc. | 446 203,08 \$ |
| DDL Excavation 9039-3273 Québec inc. | 454 874,14 \$ |

Une estimation de 377 385,89 \$ excluant un montant de 80 790,98 \$ pour les dépenses incidentes donnant une estimation totale de 458 176,87 \$ a été réalisée dans le cadre de ce projet. Il y a donc un écart de 7,7 % environ entre l'estimation et la soumission. Nous sommes en accord avec cet écart.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a accordé à l'entreprise Excavation Patrice Couture inc. l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public. L'entreprise Excavation Patrice Couture inc. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées tenu par l'Autorité.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les crédits nécessaires pour la réalisation des travaux du projet d'aménagement sont répartis comme suit:

| | |
|-------------------|---------------|
| Contrat: | 350 386,31 \$ |
| Incidences: | 80 790,98 \$ |
| Dépenses totales: | 431 177,29 \$ |

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'aménagement de l'aire de planche à roulettes nous permet de contribuer aux objectifs de notre Plan Local de Développement Durable (PLDD). En effet, l'aménagement de ce site permet de poursuivre nos engagements liés à l'accès aux espaces verts et aux équipements de loisirs pour offrir une meilleure qualité de vie. De plus, il permet également d'assurer la qualité des milieux de vie résidentiels et d'aménager des quartiers durables en intervenant dans les parcs et en ajoutant du verdissement. Les bassins qui seront construits pour l'usage de la planche à roulettes auront une double fonction; ils serviront pour la récréation et de bassins de rétention des eaux pluviales permettant de limiter le débit d'eau dans le réseau d'égout municipal lors des périodes de pluies abondantes. En fonction de la quantité des précipitations, l'eau sera accumulée dans les bassins approximativement durant 24 à 36 heures avant d'être rejetée dans le réseau. Cette approche permet de répondre au règlement municipal C1.1 concernant la gestion des eaux pluviales.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le terrain du futur site de l'aire de planche à roulettes n'est pas accessible à la population durant la préparation des plans et du cahier des charges pour le contrat de déblai et de remblai. Il est présentement en travaux et sera accessible à la population suite à réalisation complète du projet vers la fin de l'été et début de l'automne 2018.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les citoyens sont déjà informés des travaux d'aménagement via : l'infolettre, les médias sociaux et le site Internet, dans la section travaux en cours, et ce, depuis le début des travaux en août dernier. L'information est également disponible par l'intermédiaire du centre d'appel 311.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat - CA 12 avril 2018
Début du contrat 19 avril 2018
Fin estimé du contrat 9 mai 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la décision attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Michel BRUNET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lyne OLIVIER, Le Plateau-Mont-Royal

Lecture :

Lyne OLIVIER, 11 avril 2018

RESPONSABLE DU DOSSIER

Patricia POIRIER
Architecte paysagiste

ENDOSSÉ PAR

Luc GOSSELIN
Chef de division

Le : 2018-04-10

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Lyne OLIVIER
Directrice



Dossier # : 1174950008

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Octroi d'un contrat à Aménagement Côté Jardin Inc. pour le projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne, pour une dépense totale de 2 346 665,94 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-17-14. |

La Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social recommande pour considération la proposition suivante :

1. Autoriser une dépense additionnelle de 235 000 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat DCSLPDS54-17-14 accordé à Aménagement Côté Jardin Inc. (résolution CA17 250317), majorant ainsi le montant total des contingences du contrat de 180 414,63 \$ à 415 414,63 \$ taxes incluses;
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Louise-Hélène LEFEBVRE **Le** 2017-09-27 17:02

Signataire :

Louise-Hélène LEFEBVRE

Directrice
Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la Culture_des sports_des loisirs_des
parcs et du développement social



Dossier # : 1174950008

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Octroi d'un contrat à Aménagement Côté Jardin Inc. pour le projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne, pour une dépense totale de 2 346 665,94 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-17-14. |

La Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social recommande pour considération la proposition suivante :

1. Autoriser une dépense additionnelle de 252 462,50 \$ (80 000 \$ pour les incidences et 172 462,50 \$ pour les contingences), taxes incluses, dans le cadre du contrat DCSLPDS54-17-14 accordé à Aménagement Côté Jardin Inc. (résolutions CA17 250317 et CA17 250368), majorant ainsi le montant total des incidences du contrat de 362 105 \$ à 442 105 \$ taxes incluses et le montant des contingences du contrat de 415 414,63 \$ à 587 877,13 \$;
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Guy OUELLET **Le** 2018-04-11 13:37

Signataire :

Guy OUELLET

Directeur par intérim - Direction de l'arrondissement et des travaux publics
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des
travaux publics

IDENTIFICATION

Dossier # :1174950008

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Octroi d'un contrat à Aménagement Côté Jardin Inc. pour le projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne, pour une dépense totale de 2 346 665,94 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-17-14. |

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne, des frais se sont ajoutés aux dépenses reliées aux travaux contingents, dépassant ainsi le montant de 180 414,63 \$, taxes incluses, prévu au contrat.

Les dépassements sont reliés aux travaux suivants :

- Réhabilitation environnementale; il s'est avéré au terrain que les quantités de sols contaminés à éliminer sont plus importantes que ce qui avait été envisagé lors de la conception des plans et devis par la firme mandatée.
- Roc; nous avons rencontré la présence du roc à l'intérieur du tracé des conduites d'égout et d'aqueduc, nous avons procédé à son élimination pour permettre la réalisation des travaux.
- Regard d'égout et massif de béton; nous avons découvert au terrain un regard d'égout enfoui sous environ un mètre de sol ainsi qu'un massif de béton de la CSEM.
- Conduite d'aqueduc et compteur d'eau; la conduite d'aqueduc prévue par la firme mandatée au projet a dû être révisée pour l'installation d'un compteur d'eau afin de permettre de réaliser adéquatement les travaux d'alimentation en eau de la fontaine à boire et du système d'irrigation.

L'ensemble de ces travaux est essentiel, pour le projet, ce qui nous oblige à augmenter de 235 000 \$, taxes incluses, le budget initial de 180 414,63 \$, taxes incluses, prévu au bordereau afin de pouvoir réaliser l'intégralité des travaux.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Michel BRUNET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Claude GROULX
Secrétaire- recherchiste

IDENTIFICATION **Dossier # :1174950008**

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Octroi d'un contrat à Aménagement Côté Jardin Inc. pour le projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne, pour une dépense totale de 2 346 665,94 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-17-14. |

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne, des frais se sont ajoutés aux dépenses reliées aux travaux contingents, dépassant ainsi le montant de 415 414,63 \$, taxes incluses. De plus, des frais de laboratoires et de surveillance des travaux se sont ajoutés pour les dépenses reliées au montant des incidences, dépassant ainsi le montant de 362 105 \$, taxes incluses, prévu au contrat.

Il s'est avéré au terrain que les quantités de sols contaminés à éliminer sont plus importantes que ce qui avait été envisagé lors de la conception des plans et devis par la firme mandatée. De plus, lors des travaux d'excavation, nous avons rencontré la présence de terre végétale située sous les sols contaminés. Des analyses supplémentaires des sols et la surveillance des travaux au terrain ont entraîné un dépassement des coûts.

Nous avons besoin d'ajouter au projet un montant de 80 000 \$ taxes incluses au montant des incidences, portant ainsi le total à 442 105 \$ et un montant de 172 462,50 \$ taxes incluses aux contingences, portant ainsi le total à 587 877,13 \$ afin de pouvoir réaliser l'intégralité des travaux. La somme totale demandée est de 252 462,50 \$ taxes incluses.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
 Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Michel BRUNET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Claude GROULX
Secrétaire- recherchiste

IDENTIFICATION

Dossier # :1174950008

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Octroi d'un contrat à Aménagement Côté Jardin Inc. pour le projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne, pour une dépense totale de 2 346 665,94 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-17-14. |

CONTENU

CONTEXTE

Depuis une dizaine d'années, le secteur des voies ferrées du Mile-End a fait l'objet de plusieurs démarches de réflexion autant citoyennes que de la part de l'arrondissement et plusieurs projets et interventions ont été réalisés à cet effet, dont la plupart découlaient de souhaits émis par les citoyens du quartier.

Suite aux nombreuses consultations citoyennes et événements réalisés dans le secteur, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal désire poursuivre le développement et la requalification du site situé en partie sous le viaduc Van Horne, et ce, en y réalisant son tout premier aménagement d'une aire de planche à roulettes (skatepark).

Soucieux d'offrir un aménagement qui répond adéquatement aux besoins spécifiques des usagers de la planche à roulettes, l'arrondissement a sollicité la collaboration de l'association Skateparks Montréal afin de concevoir un concept d'aménagement qui servira de prémisses à la production des plans et du cahier des charges définitifs.

Dans le but de permettre ce réaménagement, nous avons dû au préalable :

- octroyer un contrat pour effectuer une caractérisation environnementale;
- octroyer un contrat pour le design d'éclairage;
- octroyer un contrat pour le volet électrique (plans, devis et surveillance);
- octroyer un contrat pour la réalisation des plans et du cahier des charges, ainsi que la surveillance des travaux d'aménagement;
- octroyer un contrat pour la révision du volet conception de la proposition d'aménagement et des documents contractuels, ainsi que la surveillance des travaux spécifiques de l'aire de planche à roulettes.

Le site d'intervention est circonscrit par la voie ferrée du CP au nord, la rue Cloutier à l'est et le boulevard Saint-Laurent à l'ouest. Il offre un potentiel important et l'arrondissement vise sa mise en valeur. Le site est actuellement vacant et utilisé par les usagers du secteur comme espace de stationnement. Plusieurs événements culturels éphémères tantôt organisés et tantôt spontanés ont eu lieu sur le terrain. Le projet a été présenté à diverses

étapes de conception à la communauté et adapté en fonction des préoccupations recueillies.

À sa séance du 4 juillet dernier, le conseil d'arrondissement a octroyé le dossier au deuxième plus bas soumissionnaire conforme en se basant sur les informations dont il disposait. Toutefois à la suite de nouvelles données reçues, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a procédé lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 13 juillet, à l'annulation du contrat DCSLPDS54-17-14 (Aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne) qui avait été octroyé au deuxième plus bas soumissionnaire ainsi que toutes les dépenses incidentes y afférents.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA17 25 0300 📄- 13 juillet 2017 - Annulation du contrat octroyé à Soucy Aquatik inc. au terme de la résolution CA17 25 0251, pour le projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne, pour une dépense totale de 2 461 548,50 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-17-14.

CA17 25 0251 📄- 4 juillet 2017 - Octroi d'un contrat à Soucy Aquatik inc. pour le projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne, pour une dépense totale de 2 461 548,50 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DCSLPDS54-17-14.

CA17 25 0008 📄- 6 février 2017 - Octroi d'un contrat de services professionnels à l'entreprise TOPO-Architecture de paysage pour une somme maximale de 24 719,63 \$, afin de réviser le volet conception de la proposition d'aménagement, l'ensemble des documents contractuels et assurer la supervision des travaux au terrain, pour le projet d'aménagement du skatepark.

CA17 25 0006 📄- 6 février 2017 - Octroi d'un contrat de services professionnels à la firme Rousseau-Lefebvre inc. pour une somme maximale de 91 060,20 \$, afin de réaliser les plans et le cahier des charges, ainsi que la surveillance des travaux d'aménagement, pour le projet du skatepark.

CA16 25 0414 📄- 5 décembre 2016 - Octroi d'un contrat de services professionnels à l'entreprise en génie conseil Les Consultants S.M. Inc. pour une somme maximale de 12 647,55 \$, afin de réaliser les plans et devis et d'assurer le suivi des travaux électriques pour le projet d'aménagement du skatepark.

CA16 25 0415 📄- 5 décembre 2016 - Octroi d'un contrat de services professionnels à l'entreprise Ombrages pour une somme maximale de 11 302,04 \$, afin de réaliser des travaux de design et d'éclairage, pour le projet d'aménagement du skatepark.

CA16 25 0381 📄- 7 novembre 2016 - Approbation du projet de convention avec l'entreprise en génie conseil SNC-Lavalin pour des services professionnels, au montant de 6 415,61 \$, afin de réaliser une caractérisation environnementale des sols (phase II), et la préparation d'un rapport pour le projet d'aménagement du skatepark.

DESCRIPTION

L'objectif de cet aménagement consiste en la création d'une aire de planche à roulettes, en contribuant à la mise en valeur de cet espace en y intégrant des zones de végétation. Cet aménagement a pour but de diversifier les actifs dans les parcs de l'arrondissement et mieux répondre aux attentes de la population.

Les interventions incluses à l'intérieur de cette soumission se résument comme suit :

Aménagement d'une aire de planche à roulettes

- Gestion des sols contaminés selon les normes gouvernementales en matière d'environnement;
- Démolition des surfaces d'asphalte et remplacement par des surfaces en béton et gravier;
- Construction des structures de l'aire de planche à roulettes et des modules amovibles;
- Ajout de lampadaires et de bollards;
- Ajout de mobilier, bancs, corbeilles à papier, fontaine à boire et support à vélo;
- Ajout de roches de type "Boulder";
- Mise en place des surfaces gazonnées;
- Plantation de végétaux.

Le montant inscrit pour les travaux contingents à la formule de soumission est de l'ordre de 156 916,40 \$ avant les taxes ce qui équivaut à un montant de 10 % du prix avant les taxes.

Les dépenses incidentes suivantes, pour un montant de 362 105 \$ sont ajoutées aux travaux pour: le mobilier, les équipements électriques incluant l'installation, les végétaux, les frais pour les analyses de sols incluant la surveillance durant les travaux et les tests de laboratoire pour la qualité du béton et la compaction. Un Montant de 24 600 \$ est attribué pour la fourniture de biens fabriqués et services fournis par des fournisseurs à l'interne et un montant de 337 505 \$ est attribué pour la fourniture de biens fabriqués et services fournis par des fournisseurs externes.

Un appel d'offres public s'est tenu du 2 au 19 juin 2017; il y a eu dix (10) preneurs de cahier des charges et quatre (4) soumissionnaires ont déposé leur soumission. Le processus d'appel d'offres a été fait avec le «système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec».

JUSTIFICATION

Après analyse de la soumission DCSLPDS54-17-14, nous recommandons l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Aménagement Côté Jardin Inc., pour un montant de 1 984 560,94 \$ comprenant tous les frais accessoires et toutes les taxes applicables, puisque ce dernier, en vertu d'une entente intervenue à démontrer sa conformité à nos exigences.

Soumissionnaires (4)

| | |
|------------------------------|-----------------|
| Aménagement Côté Jardin Inc. | 1 984 560,94 \$ |
| Soucy Aquatik Inc. | 2 099 443,50 \$ |
| Construction Belfor Inc. | 2 135 759,60 \$ |
| L'Archevêque & Rivest Ltée. | 2 163 829,50 \$ |

Une estimation de 1 787 486,72 \$ excluant un montant de 362 105 \$ pour les dépenses incidentes donnant une estimation totale de 2 149 573,72 \$ a été réalisée dans le cadre de ce projet. Il y a donc un écart de 11 % environ entre l'estimation et la soumission. Nous sommes en accord avec cet écart.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a accordé à l'entreprise Aménagement Côté Jardin Inc. l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public. L'entreprise Aménagement Côté Jardin Inc. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées tenu par l'Autorité.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les crédits nécessaires pour la réalisation des travaux du projet d'aménagement sont répartis comme suit:

| | |
|-------------------|-----------------|
| Contrat: | 1 984 560,94 \$ |
| Incidences: | 362 105,00 \$ |
| Dépenses totales: | 2 346 665,94 \$ |

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'aménagement de l'aire de planche à roulettes nous permet de contribuer aux objectifs de notre Plan Local de Développement Durable (PLDD). En effet, l'aménagement de ce site permet de poursuivre nos engagements liés à l'accès aux espaces verts et aux équipements de loisirs pour offrir une meilleure qualité de vie. De plus, il permet également d'assurer la qualité des milieux de vie résidentiels et d'aménager des quartiers durables en intervenant dans les parcs et en ajoutant du verdissage. Les bassins qui seront construits pour l'usage de la planche à roulettes auront une double fonction; ils serviront pour la récréation et de bassins de rétention des eaux pluviales permettant de limiter le débit d'eau dans le réseau d'égout municipal lors des périodes de pluies abondantes. En fonction de la quantité des précipitations, l'eau sera accumulée dans les bassins approximativement durant 24 à 36 heures avant d'être rejetées dans le réseau. Cette approche permet de répondre au règlement municipal C1.1 concernant la gestion des eaux pluviales.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le futur site de l'aire de planche à roulettes située en partie sous le viaduc Van Horne sera fermé à la population pendant toute la période des travaux de construction, soit jusqu'au 13 juillet 2018 approximativement. La réalisation de ce projet s'échelonne sur une période d'environ 120 jours. La date souhaitée pour le début des travaux est le 21 août 2017, ils devraient débuter dès que nous aurons reçu l'approbation du conseil d'arrondissement et suite à la réunion de démarrage.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les travaux seront diffusés sur l'infolettre hebdomadaire de l'arrondissement et ses médias sociaux. Les travaux seront aussi annoncés sur le site de l'arrondissement dans la section Travaux en cours et dans les fiches 311. De plus, sur place, des panneaux informatifs seront installés sur les clôtures de chantier.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

| | |
|--|---|
| Octroi de contrat pour les travaux de réalisation - CA | 11 août 2017 |
| Début des travaux | Après approbation par le conseil d'arrondissement |
| Fin des travaux | Juillet 2018 |

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la décision attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Claude LABRIE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Éric COUTURE, Service des affaires juridiques

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Patricia POIRIER
Architecte paysagiste

ENDOSSÉ PAR

Luc GOSSELIN
Chef de division

Le : 2017-08-08